

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1128 4 AOUT 1964

n° 1128 4

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date de publication
4 août 1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés, pour compter des dates ci-après indiquées, les avancements d'échelon des agents contractuels de divers services territoriaux, dont les noms suivent: Sont reclassés, pour compter des dates et suivant les modalités ci-après indiquées, les agents contractuels de divers Services territoriaux, dont les noms suivent :